



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Le Sous-Directeur général pour les Relations extérieures et de l'Information du public



Aux:

Commissions nationales pour l'UNESCO
Délégations permanentes auprès de
l'UNESCO
Instituts de recherche scientifique

Cc:

Bureaux hors siège de l'UNESCO

11 avril, 2012

Réf.: ERI/NCS/FLP/CDC/fr /12.84

Objet : Bourses internationales UNESCO - L'ORÉAL pour des jeunes femmes
se consacrant à l'étude des Sciences de la vie - 2013

Madame, Monsieur,

Au nom de la Directrice générale, j'ai le plaisir de vous informer que dans le cadre du partenariat pour les femmes et la science entre la Fondation d'Entreprise L'OREAL et l'UNESCO, quinze bourses pour un montant de EU\$ 40.000 (s'étalant sur une durée de deux ans maximum) sont disponibles pour la promotion de jeunes femmes qui, à travers le monde, conduisent des activités de recherche dans le domaine des sciences de la vie. Ces bourses seront octroyées en 2012. Nous espérons ainsi donner une impulsion à la recherche scientifique dans les Etats Membres.

Ce partenariat a été créé en 1998 et à nos jours **180** jeunes femmes provenant de **84** pays ont bénéficié de la bourse internationale UNESCO – L'Oréal. En plus de l'appui financier, les boursières entrent dans le monde sans précédent d'une communauté internationale de plus de **1300** femmes reconnues et soutenues par le Programme pour les femmes et la science, qui offre des opportunités de réseaux à tous ses membres. De plus, elles assisteront à un séminaire de formation organisé par l'Institut Pasteur où elles recevront des outils dans des thématiques telles que : finances, construction de réseaux, publications, brevets, médias, techniques de présentation. Les bénéficiaires de la bourse UNESCO-L'Oréal sont amplement exposées dans les médias écrits, la radio et la télé et donnent une énorme visibilité pour elles et leur pays.

Réalisant l'intérêt que votre Gouvernement porte à la promotion et au renforcement du rôle des jeunes femmes, je suis confiant qu'une importance particulière sera accordée à ces bourses. Je vous serais reconnaissant d'en informer, à travers une large diffusion, les organismes gouvernementaux et non

gouvernementaux concernés. Il conviendrait, en particulier, d'encourager les universités, instituts de recherche scientifique et établissements d'enseignement supérieur à désigner des candidates au mérite reconnu.

Ce programme est offert par voie de concours. Le nombre de bourses mis à la disposition de l'UNESCO étant limité, seules les candidates réunissant les qualifications requises, manifestant des facultés intellectuelles hors pair, faisant preuve d'originalité et ayant un engagement personnel exceptionnel auront une chance d'être sélectionnées.

Afin de permettre au Comité de sélection d'effectuer le meilleur choix possible, je vous saurais gré de veiller à ce que les candidates de votre pays, **quatre au maximum**, remplissent, signent dûment et soumettent les formulaires requis en y joignant toutes les pièces nécessaires demandées. Afin de faciliter la procédure administrative, les demandes en ligne sont encouragées. Les candidatures doivent être adressées avant le **15 juillet 2012** à l'UNESCO, programme des bourses, 7 Place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France. (Un exemplaire peut être envoyé au préalable par télécopie au numéro: +33.1.45.68.55.03. ou par courrier électronique aux adresses suivantes : a.zaid@unesco.org et c.dixon-cifuentes@unesco.org sous format Word ou PDF uniquement).

Je suis convaincu que ce partenariat contribuera à renforcer les efforts déployés par l'UNESCO pour encourager la participation de jeunes chercheuses à résoudre des problèmes de développement que notre monde confronte.

En vous remerciant à l'avance de votre coopération, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

ANNEXE

Bourses internationales UNESCO - L'ORÉAL pour des jeunes femmes se consacrant à l'étude des Sciences de la vie – 2013

A. PRESENTATION DE LA BOURSE

Les bourses internationales UNESCO - L'OREAL ont pour but de promouvoir la participation de jeunes femmes - du monde entier – aux avancées de la recherche dans le domaine des sciences de la vie. Ce programme tend à identifier et récompenser quinze jeunes chercheuses talentueuses, déterminées et douées, venant du monde entier, dont les travaux portent sur les sciences de la vie. Pour assurer une représentation géographique équilibrée des cinq régions géoculturelles du monde, trois jeunes femmes au maximum, originaires de chacune des cinq régions, pourront bénéficier de ces bourses.

Les candidates doivent déjà avoir entrepris des travaux de recherche de niveau doctoral ou post doctoral dans un ou plusieurs domaines voisins des sciences de la vie, notamment la **biologie, la biochimie, les biotechnologies, la biodiversité l'agriculture, la médecine, la pharmacie et la physiologie, les sciences environnementales. Dans la sélection, le jury accorde la préférence aux protocoles de recherche qui respecte le bien-être des animaux. Une préférence est accordée à la recherche qui ne relève pas du domaine de la cosmétique.**

Les candidatures présentées par les pays les moins avancés (PMA) feront l'objet d'une attention particulière.

B. CRITERES DE SELECTION

Les candidates (quatre au maximum par Commission nationale intéressée) doivent répondre aux critères généraux suivants :

1. Toutes les candidatures doivent être présentées et endossées par la Commission nationale. L'UNESCO ne peut accepter de candidatures soumises directement par les intéressées.
2. Les candidates ne doivent pas avoir plus de 35 ans. Les personnes nées avant le 1er janvier 1978 ne seront pas admises à concourir dans le cadre de ce programme.
3. Seront prises en considération les candidates ayant obtenu un doctorat (ou un diplôme équivalent) et les candidates poursuivant des études ou des recherches conduisant à un doctorat (ou à un diplôme équivalent) dans le domaine des sciences de la vie. A noter cependant que la priorité sera donnée aux candidates titulaires d'un doctorat au moment de la présentation de leur candidature.
4. Seront prises en considération les candidates qui, par leur enthousiasme et leurs travaux novateurs, apportent de précieuses contributions au développement des sciences de la vie.
5. Les candidates doivent lire et écrire couramment la langue dans laquelle l'enseignement sera dispensé dans le pays d'étude proposé.
6. Les candidates doivent être en bonne santé, tant physique que mentale.

C. CONDITIONS D'ATTRIBUTION:

1. Domaine d'étude Sciences de la vie
2. Date limite de réception des candidatures : 15 juillet 2012
3. La bourse initiale est pour une période maximale de 12 mois pour un montant maximal de 20.000 dollars E-U. Une extension pourra avoir lieu pour 12 mois supplémentaires suite à une demande faite par l'intéressée et après validation de la part du comité de sélection.
4. Durée du séjour dans le pays/institut hôte:

Au moins la moitié de la durée de la bourse **doit** être entreprise à l'étranger. La boursière doit impérativement compléter ses études dans son pays natal pendant une durée minimum de deux mois.
5. Date éventuelle de début des travaux:
Toute date comprise entre le 1er mars 2013 & le 1er mars 2014
6. Seules sont considérées les candidatures à une prolongation pour le même projet de recherche. Les documents suivants doivent être soumis 3 mois avant la fin de la bourse:
 - i) Trois lettres de recommandation
 - (a) la première provenant de l'institution hôte,
 - (b) la seconde du/des responsable(s) de projet à l'institution hôte, et
 - (c) la troisième de la part de l'institution/laboratoire se trouvant dans le pays natal de la boursière.
 - ii) Un bref rapport intérimaire sur l'avancement du travail, ainsi qu'une proposition de recherche, afin de justifier la prolongation de la bourse.
 - iii) Une estimation budgétaire détaillée indiquant toutes les dépenses relatives à la deuxième partie de la bourse. Les travaux de recherche pour postuler à une prolongation, doivent concerner le même sujet d'étude.
7. Il doit être entendu qu'une fois la bourse terminée, l'intéressée doit accepter de retourner dans son pays de résidence afin que les connaissances qu'elle aura acquises puissent être mises à profit dans les programmes locaux de recherche et de formation.

D. LE PROJET DE RECHERCHE:

Le projet de recherche doit couvrir les points suivants :

- **Pourquoi?** La nature concrète de la contribution du projet proposé aux sciences de la vie; ses aspects novateurs et originaux ; la portée et l'objectif du projet de recherche. La candidate doit expliquer dans quelle mesure les connaissances théoriques et pratiques acquises au cours de la formation envisagée auprès de l'établissement hôte, seraient profitables à son projet de recherche.
- **Quoi ?** Les résultats escomptés ou les retombées du projet de recherche envisagé.
- **Comment ?** Les modalités proposées pour effectuer la recherche.
- **Où ?** Le pays proposé pour entreprendre la recherche ainsi que le nom et l'adresse de l'institut/laboratoire hôte.

- **Quand ?** Le calendrier devra indiquer clairement la date proposée pour le début du projet et la durée envisagée qui devrait être de 12 mois au maximum. Puisque la possibilité d'une prolongation existe, il est recommandable de donner une indication du développement futur du projet d'études, au-delà de la période d'une année.
- **Combien ?** Des prévisions budgétaires détaillées indiquant les ressources dont la candidate a besoin pour mener à bien la recherche proposée. Le montant ne doit pas dépasser 20.000 dollars des États-Unis par an. Tous les chiffres doivent être indiqués en dollars des États-Unis et figurer sur une page séparée. Cette somme doit couvrir, exclusivement, les frais de voyage internationaux ou nationaux pour l'itinéraire proposé, les droits d'inscription (s'il y a lieu), et notamment les dépenses de subsistance personnelle, de visa ou d'assurance. Les candidates doivent établir des prévisions réalistes et veiller à ne pas dépasser une moyenne mensuelle de 1.500 dollars E-U pour les dépenses de logement et nourriture (frais de transports en commun et faux frais inclus).

Nous envisagerons de réduire le montant de la subvention accordée pour les candidates ayant prévu un budget jugé trop élevé par rapport aux objectifs et l'importance du projet. Les dépenses suivantes ne sont pas couvertes: achat d'un ordinateur ou de matériel informatique ; frais de publication ; participation à des conférences, à moins de démontrer que cela fait partie intégrante de la recherche et contribuera directement et sensiblement au progrès des sciences de la vie.

E. MODALITES DE PRESENTATION DES CANDIDATURES:

Toutes les candidatures doivent impérativement être présentées sur le formulaire de demande de bourse de l'UNESCO, ci-joint, accompagnées des pièces requises. Chaque État membre peut présenter **au maximum quatre (4) candidatures**. C'est à la Commission nationale qu'incombe la responsabilité de sélectionner les quatre candidatures qu'elle souhaite soumettre à l'UNESCO. **La Commission Nationale est invitée aussi à rechercher la coopération avec la communauté scientifique locale pour assurer un niveau élevé de candidatures qui auront plus de chance d'être sélectionnées**. Les formulaires de candidature doivent parvenir à la Section du programme de bourses (ERI/NCS/FLP), UNESCO (7, Place de Fontenoy 75352 Paris 07P) avant le 15 juillet 2012. Une copie électronique de cette lettre et du formulaire de demande de bourse sont disponibles sur le site suivant: www.unesco.org/fr/fellowships/loreal. Un exemplaire préliminaire peut être envoyé par télécopie au numéro : 33.1.45.68.55.03 ou par courrier électronique aux adresses suivantes: a.zaid@unesco.org et c.dixon-cifuentes@unesco.org sous format Word ou PDF uniquement.

Les candidates sont encouragées à soumettre leurs candidatures à travers la plateforme en ligne dans le lien suivant:

https://www.eudonet.com/v7/app/specif/EUDO_03816/Fwis_International/Default.aspx

La Commission nationale sera notifiée de toutes les applications et devra les endosser avant qu'elles puissent être prises en considération. Un courriel de notification sera envoyé à toutes les Commissions nationales dès la réception d'une candidature de leur pays. La date limite pour la soumission de candidatures individuelles à travers cette plateforme est le 15 juin 2012. Cela permettra aux Etat membres de réviser les candidatures reçues par le biais de cette plateforme en ligne, et, par conséquent, de soumettre les quatre candidatures sélectionnées avant le 15 juillet 2012.

1. Le dossier de candidature doit obligatoirement comporter les pièces suivantes:
 - a) Le formulaire de demande de bourse de l'UNESCO dûment rempli, **en français ou en anglais**, en double exemplaire, accompagné obligatoirement de deux photographies récentes.
 - b) Une adresse de courrier électronique consultée régulièrement par la candidate.
 - c) Des copies certifiées conformes des titres ou diplômes, en double exemplaire (accompagnées des relevés de notes obtenues). Un certificat prouvant l'obtention du doctorat ou attestant la préparation d'un doctorat, doit être joint.
 - d) Une liste de publications, s'il y a lieu.
 - e) Une lettre de recommandation d'une personne connaissant bien les travaux de la candidate.
 - f) Une lettre d'acceptation émanant d'un établissement hôte (autrement dit l'établissement qui a accepté d'accueillir la candidate au cas où une bourse lui serait attribuée). Dans cette lettre, l'établissement hôte doit bien préciser le nom du responsable de projet, les dates et la durée auxquels il consent de mettre à la disposition de la candidate les moyens nécessaires à sa formation dans le domaine de spécialisation choisi.
 - g) Le certificat d'aptitude linguistique de la langue du pays d'étude (si elle diffère de la langue maternelle de la candidate) dûment rempli, en double exemplaire (sur le formulaire UNESCO joint) signé par une autorité officielle compétente.
 - h) Une description détaillée du projet de recherche d'une ou de deux page(s) (au maximum), en anglais ou en français.

F. BOURSE INTERNATIONALE UNESCO-L'OREAL

Les bourses financées par la Fondation d'Entreprise L'ORÉAL, et gérées et administrées par l'UNESCO comprennent:

- Une contribution financière, comme spécifié au préalable.
- Un voyage aller-retour entre son pays et Paris, France, (date à déterminer) pour assister à une cérémonie de remise des bourses (condition *sine qua non* pour l'octroi de la bourse).
- Les frais de séjour (hôtel et repas) et l'argent de poche pour le séjour à Paris lors de la cérémonie de remise des bourses.
- Un certificat attestant l'obtention de cette bourse.

G. SELECTION DES BOURSIERES

Les candidates seront sélectionnées par un comité spécial de sélection constitué de représentants de l'UNESCO, de la Fondation d'Entreprise L'ORÉAL et de la communauté des chercheurs ou des instituts de recherche en sciences de la vie. Le Programme international relatif aux sciences fondamentales (PISF) jouera un rôle consultatif dans le procédé de sélection. Un membre du PISF pourrait contribuer à la sélection.

L'UNESCO et la Fondation d'Entreprise L'ORÉAL accordent la plus haute importance à l'originalité et à la qualité. Ne seront pris en considération que les projets bien planifiés, faisant preuve d'innovation, de créativité et de pertinence et promettant d'enrichir les connaissances dans le domaine des sciences de la vie.

Les dossiers incomplets ou reçus après la date limite, de même que les candidatures ne répondant pas aux conditions énoncées ci-dessus, ne seront pas pris en considération.

Pour de plus amples informations sur les résultats des programmes des années précédentes, on peut consulter le site web : www.forwomeninscience.com

Seules les candidates sélectionnées seront informées par l'UNESCO.

Les candidates qui n'auront **pas été informées** de leur sélection à la **fin du mois de septembre 2012** devront considérer que leur candidature **n'a pas été retenue** lors du processus de sélection.

Bourses coparrainées UNESCO - L'ORÉAL pour des jeunes femmes se consacrant à l'étude des Sciences de la vie - 2013

FICHE D'INFORMATION

Merci de remplir la fiche et de la joindre au formulaire dûment rempli et signé avec les documents requis

Nom de famille :

Prénom(s):

Nationalité:

Lieu de Résidence :

Date de naissance:

Dernier Diplôme acquis:

Occupation actuelle:

e-mail:

Domaine d'études:

Titre du projet:

Nom de l'institution hôte:

Nom du responsable de projet à l'institution hôte:

Adresse de à l'institution hôte:

Durée du projet:

.....mois de: à
.....mois de: à

Je certifie que les informations ci-dessus sont complètes et exactes.

Signature :

===== oOo =====

LISTE DES DOCUMENTS REQUIS

- ◇ Le formulaire dûment rempli et signé par la candidate, en anglais ou en français, et endossé par la **Commission Nationale** pour l'UNESCO du pays dont la candidate est ressortissante.
- ◇ Deux photos
- ◇ Deux copies certifiées conformes des diplômes ou une preuve attestant la préparation d'un doctorat, en anglais ou en français.
- ◇ Deux copies certifiées conformes des relevés de notes, en anglais ou en français.
- ◇ Une liste de publications, s'il y a lieu.
- ◇ Une Lettre de recommandation
- ◇ Le certificat de connaissance linguistique (Formulaire UNESCO, ci-joint) dûment rempli et signé.
- ◇ Admission de l'institution hôte, en anglais ou en français, mentionnant :
 - Le nom du responsable de projet.
 - La durée exacte du séjour avec les dates précises de début et de fin de la recherche à l'étranger.
- ◇ Une description détaillée du projet et des résultats attendus, en anglais ou en français.
- ◇ Une estimation budgétaire détaillée **en USD**.

NB: Ne pas relier les documents.

Réservé à la section du programme de bourses:

Date de réception: